

Personnels de direction

Ishak-Boushaki Boualem Ppal Clg Wallon Le Havre
Biassadila Valérie, Ppale Clg T Gautier
Mius Claudine, Ppale, Clg G Philipe,
Caron Nadine, Ppale adjointe, Clg Wallon
Couturier Isabelle, Ppale adjointe, Clg G Philipe
Robert Béatrice, Provisseure Lyc. Schumann

Personnels d'inspection

Basely Olivier, IEN Montivilliers
De Petra Christine, IEN Havre Ouest
Houdouin Jacques, IEN Havre Est
Prevel Sandrine, IEN Havre Nord
Gendreau Nicolas, IA-IPR Mathématiques
Jacomino Guillaume, IA-IPR Histoire-Géographie
Puigventos Thierry, IA-IPR Histoire-Géographie
Schirm Laurence, IA-IPR de Lettres,
Kogut Pascal, IA-IPR d'EPS
Odile Caltot, IA-IPR d'EPS.

Objectifs

- ▶ au niveau général :
 - Optimiser la mise en œuvre de la continuité « écoles – collège » dans le BEF du Havre.
- ▶ à court terme :
 - Groupe de travail de BEF (inter-catégoriel) avec les personnels de direction demandeurs,
 - Formaliser un guide, des principes de base, ou des démarches partagées de mises en œuvre concrètes.

Trois modes d'entrée dans les échanges :

- Du côté des instances (organisation, acteurs concernés, calendriers, fonctions, ...)
- Du côté de la continuité pédagogique : enjeu majeur
- Du côté de la construction d'une culture commune (inter-catégorielle), levier d'écoute et de reconnaissance pour faire évoluer les pratiques d'enseignement (→ améliorer les apprentissages).

Quelques liens pour approfondir

- Instances de l'école (EDUSCOL) :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/guide_pratique_directeurs_d_ecole/76/9/Guide_direction_ecole_4_les_instances_de_l-ecole_462769.pdf
- Fiches repères thématiques (EDUSCOL - 2014)
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/banque_socle/02/5/Fiches_reperes_ConseilEcoleCollege_juin_2_014_333025.pdf
- Enjeux de la continuité écoles/collèges (AC Nancy Metz - 2016)
http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/sites/ientoul/IMG/pdf/cec_cc3_pta_semnov2016.pdf
- Evaluation et instances pédagogiques (AC Versailles – 2016)
file:///C:/Users/caltoto/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/5.evaluation_et_instances_pedagogiques.pdf
- Evaluation en mathématiques au lycée
<http://eduscol.education.fr/ressources-maths>

Synthèses des échanges

♣ **Constat** sur le BEF du Havre (dans le cadre du bilan du projet de BEF réalisé en 2016/2017)

Une demande forte de réflexion commune de la part des équipes de direction de collège qui s'engagent sur la continuité collèges / lycées.

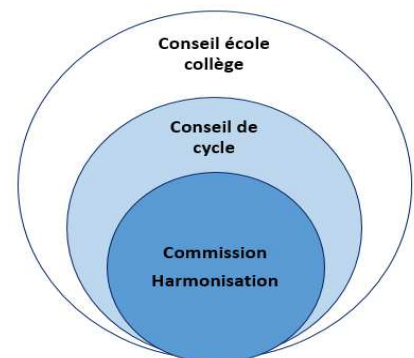
Des mutations régulières des collègues IEN 1^{er} degré,

Des disparités :

- Une importante représentation de l'éducation prioritaire suivi régulièrement depuis plus de 10 ans (Présence de l'IEN, de l'inspecteur référent, d'un secrétaire de « réseau »).
- D'un conseil école collège qui fonctionne (Education prioritaire) à un conseil école collège qui commence à s'installer, en prenant appui sur le montage de projets réunissant professeurs des écoles et professeurs de collège et sur les commissions d'harmonisations de fin d'année (hors éducation prioritaire).
- D'une articulation cohérente entre les instances à un cloisonnement entre les différentes instances (CEC, Conseil de cycle, commission d'harmonisations).
- D'une organisation qui s'inscrit dans les habitudes des écoles et des collèges à des difficultés de rencontres (le professeurs peuvent être difficiles à mobiliser, éloignement entre les écoles et le collèges, impression de « réunionite » ...).
- D'une réflexion pédagogique définie (autour de la progressivité des contenus de programmes, autour des parcours, ...) ... à au suivi des élèves à besoins particuliers(PPRE Passerelle) et mise en œuvre de projets où l'aspect « organisationnel » domine.

♣ **Au niveau des instances :**

- Une intégration progressive
- Dans l'éducation prioritaire : une mise en œuvre effective.
- Hors éducation prioritaire : une tendance à confondre conseil école collège et conseil de cycle (rompre avec le sentiment de « réunionite »).
- La mise en œuvre prend appui sur les leviers pédagogiques :
 - o les nouveaux programmes (de cycle) (progressivité des apprentissages à différencier de la progressivité des contenus)
 - o les évaluations (et les validations de fin de cycle).
 - o Les exigences disciplinaires à moduler (exemple : la révolution française en CM2, quelles connaissances, quels pré-requis pour optimiser les apprentissages au collège).



La nécessité de travailler cette continuité « premier degré - second degré » n'apparaît pas encore évidente chez les enseignants.

- Besoin de rassurer :
 - o Le travail autour de la continuité pédagogique n'est pas synonyme de « dilution » des deux degrés.
 - o Il est essentiel que chacun mette tout en œuvre pour faciliter les apprentissages des élèves sans gommer la spécificité respective de l'école et du collège.

♣ Autour du pédagogique

(Contribution à la culture commune, enjeu d'évolution vers la continuité pédagogique).

Les pistes de travail existantes (cycle 3) :

- Entrée par pôles disciplinaires, on assiste essentiellement dans un premier temps à un découpage des programmes pour chacune des années,
- Entrée par les parcours (avec parfois l'intégration du CESC).

Leviers à renforcer et à investir dans le cadre des travaux inter-degré (et/ou intra-cycles)

- La construction et l'évaluation des compétences,

Construire des compétences impose une modification des pratiques d'enseignement qui effraie. Cette modification s'effectue cependant à partir de ce que l'enseignant sait déjà faire.

→ à partager :

- o La construction de compétences
 - impose toujours la mémorisation de connaissances,
 - a besoin de la création d'automatismes,
 - prend appui sur la parole du professeur,
 - s'organise à partir de stratégies pédagogiques variées, du cours magistral, au travail en îlots, en passant par la démonstration ou la pédagogie inversée. L'essentiel est de l'adapter au public, en lien avec des objectifs d'apprentissages clairement identifiés.
- o Elle invite à aider l'élève à
 - S'exprimer à l'oral pour une meilleure maîtrise,
 - Mettre en relation différents savoirs pour accéder à la compréhension, pour résoudre un problème, pour créer, ...
 - Apprendre et à utiliser des méthodes, des routines pour agir, répondre, produire avec efficacité.
 - Prendre confiance en lui pour s'engager.
- o Les disciplines ont investi la notion de compétences et d'évaluation (des compétences) selon une histoire différente, une histoire à respecter.
 - Le guidage des inspecteurs s'effectue suivant des étapes qui permettent une appropriation progressive de la notion.
 - Il reste essentiel de faciliter l'appropriation du sens et de ce que recouvre les termes de :
 - Compétences,
 - Evaluation / Validation / Notation
 - Formative-formatrice / Sommative,
 - Observables (souvent confondus avec des sous-items)
- o La notion d'évaluation invite à repenser la conception des séquences d'apprentissages ; Evaluer la maîtrise d'une compétence suppose que celle-ci soit construite. L'enseignant doit identifier ce que l'élève doit convoquer pour maîtriser une compétence en termes de connaissances, de mise en relation, de méthodes, de procédures et ainsi lui avoir donné les moyens d'apprendre, de s'entraîner, ... d'où l'importance de prévoir ce qui sera évalué au moment de la conception des apprentissages.
- o Souvent l'enseignant évalue les élèves (tous les élèves) à partir des attendus qu'il s'est fixé. Ceux-ci sont, pour un certain nombre d'élèves, en décalage important avec ce qu'ils sont capables de réaliser. Aussi, il convient d'apprendre à observer l'élève, de repérer les obstacles qui nuisent à sa réussite pour proposer des tâches adaptées (prise d'initiative, d'automatisation, de méthodes, ...) afin de lui permettre un « pas en avant ». (« Pas en avant » que l'élève doit être amené à repérer).
- o Chaque niveau de maîtrise des compétences doit être clairement défini par le professeur à partir d'observables explicités aux élèves.

- **Evaluer** (proposition de synthèse sous forme de carte mentale)

